



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 21 octobre 2016

N° 2016-603

### Convocation du 14 octobre 2016

Aujourd'hui vendredi 21 octobre 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUEH, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

#### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Alain DAVID  
Mme Anne BREZILLON à M. Philippe FRAILE MARTIN  
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Max GUICHARD  
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Nathalie DELATTRE  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA  
M. Thierry MILLET à M. Dominique ALCALA  
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL  
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET

#### **PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Alain CAZABONNE à M. Didier CAZABONNE à partir de 12h15  
M. Michel LABARDIN à M. Christophe DUPRAT à partir de 11h50  
M. Patrick PUJOL à M. Nicolas FLORIAN à partir de 11h25  
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne WALRYCK jusqu'à 10h30  
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Christine BOST à partir de 12h20  
M. Jean-Pierre TURON à M. Michel HERITIE jusqu'à 11h15  
M. Erick AOUIZERATE à M. Didier CAZABONNE jusqu'à 10h20  
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Florence FORZY-RAFFARD jusqu'à 10h10  
Mme Brigitte COLLET à Mme Chantal CHABBAT jusqu'à 10h15  
M. Jean-Louis DAVID à Mme Emmanuelle CUNY jusqu'à 10h20  
M. Stéphan DELAUX à Mme Marie-Hélène VILLANOYE à partir de 11h40  
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Anne WALRYCK à partir de 11h45  
M. Marik FETOUEH à M. Yohan DAVID à partir de 11h50  
Mme Magali FRONZES à M. Marik FETOUEH jusqu'à 10h10  
M. Jacques GUICHOUX à Mme Isabelle BOUDINEAU à partir de 11h50  
Mme Martine JARDINE à M. DELLU jusqu'à 10h45 et à partir de 11h50  
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FAORO à partir de 9h45  
Mme Christine PEYRE à M. Nicolas FLORIAN à partir de 11h55  
Mme Arielle PIAZZA à Mme Maribel BERNARD jusqu'à 10h40  
M. Fabien ROBERT à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 10h15  
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h35  
Mme Elizabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL à partir de 12h15

#### **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jacques COLOMBIER à partir de 11h30 et M. Jacques PADIE à partir de 11h50

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 21 octobre 2016</b>  Secrétariat général <b>Direction Conseil et organisation</b>	<b>Délibération</b>  <b>N° 2016-603</b>
--	--	---

---

**Association centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Gironde (CIDFF) -  
Participation à l'action "mixité des emplois et insertion professionnelle des femmes" - Subvention -  
Convention - Autorisation - Décision**

---

Monsieur Alain DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa démarche volontariste de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, et notamment de l'action 25 du plan d'actions égalité femmes/hommes « soutenir des projets spécifiques à destination des femmes », Bordeaux Métropole soutient depuis plusieurs années le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Gironde (CIDFF).

Cette association type loi de 1901, qui existe depuis 1985 à Bordeaux, a pour mission principale de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes et de contribuer à une meilleure insertion sociale et professionnelle de ces dernières afin de faire évoluer leur place dans la société. Il participe au développement local et revendique son appartenance à l'économie sociale et solidaire.

Le CIDFF appartient à un réseau national de 199 centres qui œuvrent sur 688 lieux d'information, dont 13 en Gironde, et auprès de 1 035 professionnels. La spécificité du CIDFF se traduit par une démarche globale et polyvalente d'information et d'accompagnement.

### **1 – Présentation des activités du CIDFF Gironde**

Le CIDFF Gironde est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 15 personnes, composée de juristes, de conseillères emploi, de conseillères à la création d'entreprise et d'une psychologue. Il informe, oriente et accompagne de façon individuelle ou collective un public principalement féminin (3/4 des personnes accueillies).

Il intervient dans des domaines divers : accès au droit, insertion professionnelle, accompagnement à la création d'entreprise, soutien psychologique, égalité/citoyenneté, lutte contre la violence faite aux femmes.

### **2 – Actions menées en partenariat avec Bordeaux Métropole**

- **Dès 2007**, la Communauté urbaine de Bordeaux (devenue Bordeaux Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015) a soutenu le CIDFF (3.000 euros) pour l'organisation d'un événement lié à la journée internationale des droits de

la femme. L'événement s'est déroulé à l'université de Bordeaux II, autour de tables rondes et d'un espace réseau sur lequel étaient présentes 14 femmes chefs d'entreprise.

• **En 2012**, toujours à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, et dans le cadre de son action « création d'entreprise », le CIDFF a organisé le 10 mars, une manifestation « femmes en tête » au Rocher Palmer à Cenon. Cet événement avait pour but de promouvoir l'entrepreneuriat féminin, de valoriser les initiatives des femmes, de diffuser le travail en réseau et de contribuer à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en faisant émerger des réflexions. La Cub a accompagné l'événement à hauteur de 2.500 euros.

La Cub a également versé une subvention de fonctionnement au CIDFF de 20.000 euros, au regard de sa mission principale de promotion de l'égalité femmes-hommes sur le territoire.

• **En 2013**, l'établissement a accompagné une action spécifique relative à la mixité des emplois par le CIDFF, pour un montant de 10.000 euros.

Le CIDFF a ainsi mis en place à Bordeaux une action impliquant 10 femmes volontaires en phase d'orientation ou de reconversion professionnelle, pour connaître des secteurs d'activité traditionnellement masculins (bâtiments travaux publics (BTP), transports et logistique, industrie, environnement).

La Cub a aussi accordé au CIDFF une subvention de fonctionnement de 20.000 euros par an, renouvelable 3 fois de 2013 à 2015.

• **En 2014**, le CIDFF a poursuivi ses engagements en faveur de l'action « Mixité des emplois et insertion professionnelle des femmes », pour favoriser l'intégration de femmes en phase de reconversion professionnelle dans des métiers dits « masculins » et porteurs de débouchés (11 femmes ont bénéficié d'un suivi personnalisé). La Cub a participé au financement de cette action à hauteur de 5.000 euros.

Par ailleurs, afin de poursuivre son soutien à l'action du CIDFF, La Cub a versé à l'association une subvention de fonctionnement de 20.000 euros.

• **En 2015**, Bordeaux Métropole a également participé au budget de fonctionnement du CIDFF à hauteur de 19.000 euros.

L'association a accompagné, informé ou sensibilisé 7 894 personnes (75% de femmes), dont 5 887 de manière individuelle et 2 007 de façon collective (publics adulte et scolaire).

En matière d'insertion professionnelle, le CIDFF mène notamment, et depuis plusieurs années, une action « mixité des emplois et insertion professionnelle des femmes ». Il s'agit d'accompagner un groupe de femmes, en travaillant à l'élargissement de leurs choix professionnels. Ce travail est le fruit d'un partenariat avec des entreprises et collectivités dans les domaines du bâtiment et travaux publics (BTP), des transports et de la logistique, de l'environnement et de la gestion des déchets, de l'industrie. Les stagiaires bénéficient pendant 4 mois :

- d'un module de positionnement qui leur permet de mieux se connaître, d'instaurer une dynamique de travail et une cohésion au sein du groupe, de travailler sur les représentations femmes/hommes et de régler des formalités administratives ;

- d'un travail de mobilisation et de découverte de métiers techniques : intervention de professionnels, visites d'entreprises et de centre de formation, stages en entreprise (2 fois 2 semaines) ;

- d'un module de mobilité et de remise à niveau qui propose de renforcer les connaissances de base, de se préparer aux tests de sélections d'entrée en formation qualifiante, en préparant l'examen théorique du permis de conduire ;

- d'un accompagnement à la définition d'un projet professionnel, prenant compte de leur situation personnelle.

En 2015, 14 femmes ont suivi ce stage, qui a débouché pour 10 d'entre elles sur un contrat de professionnalisation, un contrat à durée déterminé (CDD), un contrat à durée indéterminé (CDI) ou une formation qualifiante.

Par ailleurs, l'association occupe des locaux loués à la Métropole pour une somme mensuelle de 1.166 euros et bénéficie de 6 000 euros suite à l'appel à projets sur la politique de la ville, pour une action sur d'accompagnement de l'entreprenariat féminin dans les quartiers prioritaires (délibération n°2016/459 du 8 juillet 2016).

De plus, en 2016, Bordeaux Métropole a contribué au fonctionnement du CIDFF à hauteur de 18000 euros.

Pour l'année 2016, le budget prévisionnel de l'association est mentionné en annexe 2. L'association sollicite la Métropole à hauteur de 3.000 euros.

Une convention de participation au financement de l'action est annexée à la présente délibération.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la charte européenne pour l'égalité femmes/hommes dans la vie locale, signée par La Cub le 8 mars 2014,  
**VU** le plan d'actions égalité femmes/Hommes adopté par délibération du Conseil métropolitain le 30 octobre 2015 (2015/0655),

**VU** le règlement d'intervention en matière de subvention aux personnes de droit privé,

**VU** la demande faite par l'organisme,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** le CIDFF participe à la promotion de l'égalité entre les femmes-hommes, en développant la mixité des emplois et l'insertion professionnelle des femmes,

**DECIDE**

**Article 1 :** d'attribuer une subvention de 3.000 euros pour participation à l'action « mixité des emplois et insertion professionnelle des femmes » au bénéfice du CIDFF, au titre de l'année 2016,

**Article 2 :** d'autoriser M. le Président à signer la convention annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention de fonctionnement métropolitaine,

**Article 3 :** Les dépenses correspondantes sont inscrites au chapitre 011 – article 6574 – fonction 020 – opération 05P041O003 au budget principal de l'exercice 2016.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 octobre 2016

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>7 NOVEMBRE 2016</b>	Pour expédition conforme, le Vice-président,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>7 NOVEMBRE 2016</b>	Monsieur Alain DAVID

**BILAN DE L'ACTION****Favoriser l'insertion professionnelle des femmes**  
**Développer la mixité des emplois****CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION/ACTION**

Pour favoriser l'entrée des femmes dans des métiers traditionnellement masculins, le CIDFF a mis en place, **du 31 Août au 18 décembre 2015**, une action impliquant 14 femmes, volontaires, pour mieux connaître et intégrer les 4 secteurs d'activité suivants :

**BTP ; Transport et logistique ; Industrie ; Environnement et gestion des déchets**

**Objectifs :**

Découvrir les secteurs visés par l'action

Valider un projet professionnel dans l'un de ces secteurs

Se préparer à intégrer le secteur choisi par la formation ou l'emploi

Appréhender les notions d'égalité professionnelle et les rapports sociaux femmes/hommes

**Contenu de l'action :**

Mobilisation et découverte des métiers

Remise à niveau

Module mobilité avec la possibilité de passer le code de la route

Accompagnement à la définition et à la mise en œuvre du projet professionnel

Conduite d'un projet collectif

**Spécificités de l'action :**

*Un travail avec les professionnels de ces secteurs sur les représentations, à la fois par rapport aux métiers et par rapport aux rôles des hommes et des femmes dans ces métiers*  
*Une implication des professionnels de ces secteurs tout au long de l'action : au moment du recrutement des stagiaires, pour la découverte des métiers, lors d'une commission de validation des projets.*

*Un partenariat avec l'association ALTER EGO Conseil, pour un travail sur la mobilité et l'accès au code de la route pour l'ensemble des participantes.*

*Un partenariat avec l'AFEPT, Centre de formation agréé compétences clés pour une remise à niveau et préparation de tests de sélection (entrée en formation qualifiante...).*

*Un partenariat avec ACT, pour travailler sur l'entretien professionnel et les outils de présentation (CV et lettre de motivation).*

*Un partenariat avec Apprentissa'Jeu, association qui promeut l'apprentissage par le jeu, pour accompagner le groupe sur la réalisation du projet collectif*

**Lieux de la formation :**

CIDFF Gironde – 13 rue Thiac– 33000 Bordeaux

Alter Ego Conseil – 13 avenue Jean Jaurès – 33150 Cenon

AFEPT – 67 avenue d'Eysines 33000 Bordeaux

## **MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION**

1. Le recrutement des stagiaires
2. Les différents modules de l'action
  - Dynamique de groupe
  - Découverte des secteurs
  - L'alternance, stages en entreprise ou mises en situation
  - Mobilité
  - Remise à niveau
  - Elaboration de projet
  - Projet collectif
3. La commission d'évaluation
4. Le comité de pilotage
5. Le comité technique composé d'entreprises et de centres de formation
6. Quelques chiffres pour résumer
7. Bilan personnel des participantes

### **1. LE RECRUTEMENT DES STAGIAIRES**

Pour cette formation nous avions ciblé un public de 12 femmes en orientation ou reconversion professionnelles acceptant de découvrir l'ensemble des secteurs visés par la formation.

Outre le fait de savoir lire et écrire, les critères importants étaient la disponibilité pour un investissement de 30 heures de présence, l'envie de se mobiliser sur un projet professionnel, l'autonomie et l'aptitude à travailler en groupe.

Nous avons réalisé une fiche action et une affiche (voir annexe)

Il s'agissait de la 3eme édition d'une action menée en 2013 et 2014. Les partenaires prescripteurs connaissaient donc l'action et se sont saisis efficacement des outils de communication. Les partenaires concernés étaient : les « Pôle emploi » de Bordeaux et de la Métropole, l'ensemble des PLIE du territoire Bordeaux Métropole, Promo-Femmes, les Missions Locales, les MDSI de Bordeaux et des Hauts de Garonne, les centres sociaux de la métropole, les centres de formation des secteurs visés (AFPA, Sté philomathique, MPS, Promotrans, AFT-IFTIM etc.) etc.

Nous avons organisé deux réunions d'information les Jeudi 2 juillet et 23 juillet 2015

**43 femmes ont été positionnées sur l'action** par les partenaires, 25 se sont présentées aux réunions d'information.

Contrairement à l'année précédente, nous avons limité le nombre de personnes positionnées et le nombre de réunions. En effet, le positionnement étant efficace, les personnes présentes sont de réelles participantes potentielles.

Après une présentation collective du CIDFF et de l'action, nous avons effectué des entretiens individuels de recrutement avec les personnes intéressées.

Ces entretiens ont été essentiellement réalisés par deux conseillères du CIDFF, en binôme avec un représentant du monde professionnel ; étaient donc présents Béatrice Derumaux, AFT pour le domaine du transport et Logistique, Ingrid Gesell, AFL pour le secteur du bâtiment, Corentine Lalanne, Véolia Propreté pour le secteur de l'environnement et gestion des déchets.

### **Sur 25 personnes reçues, 13 personnes ont intégré l'action.**

Pour les 12 personnes restantes, elles ont été réorientées vers leurs prescripteurs, ou vers des actions plus adaptées à leurs profils ou attentes.

Parmi les prescripteurs nous avons eu les partenaires avec lesquels nous travaillons sur d'autres actions et qui connaissent notre approche : PLIE Technowest (3 personnes), des Graves (3 personnes), de Bordeaux (3 personnes), Pole emploi Le Bouscat (2 personnes), Villenave d'Ornon, Pessac (2 personnes), Bègles (2 personnes), Lormont, MDSI Gd Parc (9 personnes), St Loubès, ML Bordeaux, et les associations partenaires : Réagir, Diapason (AFEPT), CPVA, Creder, HDG, ADORA

Quelques personnes se sont présentées après avoir vu l'affiche dans leur Pôle emploi.

### **Le 31 Août, au démarrage de l'action, nous avons accueilli 13 femmes.**

Le groupe se composait de personnes âgées de 21 à 47 ans

3 personnes de niveau III (dont 1 validé à l'étranger et non reconnus en France), 3 personnes de niveau IV, 2 personnes de niveau V et 6 personnes de niveau IV (dont 2 à l'étranger).

Elles présentaient des parcours variés, des situations personnelles difficiles (séparation, problèmes d'hébergement, de garde d'enfants, problèmes financiers, de santé etc.).

9 stagiaires ont mis en place pour leur entrée en formation une nouvelle organisation personnelle et familiale (organisation d'un nouveau mode de garde)

9 stagiaires de l'action relevaient des minimas sociaux ou étaient sans ressources et ont bénéficié d'une rémunération (ASP). 4 d'entre elles bénéficiaient de l'Allocation Retour à l'Emploi.

4 stagiaires avaient leur résidence dans un quartier prioritaire politique de la ville.

Au cours de la formation, 2 stagiaires ont dû quitter la formation pour raisons de santé, 1 stagiaire a dû quitter la formation car bénéficiaire de l'ARE, elle n'a pas pu bénéficier de l'ASP alors que le montant de son ARE était inférieur, elle a donc dû se réorienter vers la recherche d'emploi d'urgence. 1 stagiaire a intégré une formation de chaudronnerie aéronautique à l'AFPA et a donc arrêté l'action le 18 Septembre.

### **1 autre femme a donc pu intégrer l'action le 23 Septembre.**

## **2. LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION**

- **Module de positionnement (30h) : constitution et dynamique de groupe**

La 1<sup>ère</sup> semaine s'est déroulée totalement au CIDFF. Le module positionnement permet aux stagiaires de mieux se connaître, d'instaurer une dynamique de travail et une cohésion au sein du groupe. Un temps est également consacré à l'organisation matérielle et aux règlements des formalités administratives.

Il s'articule autour de différents exercices, tels que le jeu de la valise (pour définir ses attentes), l'exercice de la Nasa (pour une réflexion autour du travail en groupe et la mise en place de règles de communication), l'arbre aux bonhommes (pour aider à se positionner sur le parcours d'insertion). Ces outils seront réutilisés au cours de la formation pour permettre de faire le point et de constater les avancées. (Après chaque période de stage, après la commission d'évaluation, et en fin de formation).

Ce module a été très dense et l'occasion de nombreux échanges. Il a permis d'aborder certaines craintes et de constater que ces craintes, ces obstacles peuvent également être rencontrés par d'autres. Au-delà de l'intérêt pour la dynamique de groupe, il est l'occasion pour chacune de se présenter devant d'autres personnes, de présenter son parcours, de parler de soi.

Cette 1<sup>ère</sup> semaine a aussi permis d'amorcer une réflexion autour de nos représentations sur la place des hommes et des femmes dans la société : utilisation de l'outil photo langage, articles de presse, réflexion sur l'évolution des Droits de la femme en France et analyse d'affiches publicitaires.

Ce temps permet aussi d'aborder la question de l'organisation de la vie en groupe et des règles de vie, questions que les formatrices posent mais qui sont travaillées par les stagiaires et gérées par elle, dans le souci de favoriser l'autonomie et la prise d'initiatives.

L'organisation et le planning de la formation ont été présentés et remis à chacune des stagiaires.

Lors de cette semaine, des intervenants partenaires sont venus se présenter : **ACT, AFEPT, Apprentissa'Jeu.** La responsable accompagnement à la **Caisse Sociale de Développement Local** est venue présenter les dispositifs mobilisables pour aider dans les parcours. Une représentante de la **CAF**, Chargée en conseil d'accès aux droits, est également venue présenter les démarches à suivre pendant la formation ainsi que les dispositifs mobilisables après leur formation qui accompagneront les parcours professionnels.

Les étapes de réflexion posées au démarrage de l'action, l'accomplissement des dossiers administratifs (ASP) ont permis d'aborder les modules suivants dans de bonnes conditions.

- **Module découverte des secteurs : Industrie - BTP - Transport et logistique - Environnement et gestion des déchets**

La formation s'articulait autour de la découverte de 4 secteurs : l'industrie, le bâtiment et travaux publics, le transport et la logistique, l'environnement et la gestion des déchets.

Cette découverte s'est appuyée sur de la recherche documentaire, des enquêtes auprès de professionnels (en partenariat avec l'association ADORA), des visites de sites, d'entreprises, de centres de formation, sur l'intervention de professionnel-les dans nos locaux et enfin sur la réalisation de stages en entreprises.

Chaque semaine a été consacrée à la découverte d'un secteur et pour chaque visite, les stagiaires étaient accompagnées d'une formatrice.

Préalablement à toute visite extérieure (enquête professionnelle ou visite d'entreprise/organismes de formation), les stagiaires ont élaboré des outils permettant de formaliser ces démarches (questionnaires d'enquête notamment).

Après chaque visite ou témoignage, une à deux stagiaires se désignaient pour rédiger un compte rendu détaillé et avaient la responsabilité de le diffuser au sein du groupe. Ce qui a permis à chacune de capitaliser les informations et de garder les contacts des différentes structures/entreprises.

### **Industrie**

Les stagiaires se sont rendues à **Aquitaine Cap Métiers** pour visiter l'exposition sur l'aéronautique (voir annexe). Elles ont été reçues par Mme Lapeyre, directrice de l'agence d'intérim **Adecco** de Cenon pour nous parler des métiers et recrutement dans le secteur de l'industrie ; à cette occasion, elle a d'ailleurs présenté une offre d'emploi de stratifieur-se, à laquelle une stagiaire du groupe a postulé et a réussi les premiers tests. Elles ont également visité **l'AFPA de Bègles** et **l'Atelier du Grand Port** pour une présentation générale du secteur et une visite des ateliers. Nous avons organisé, en partenariat avec la mairie de Blanquefort, une visite de l'entreprise **Getrag Ford**, fabrication de transmissions de véhicule. Cette thématique a été complétée par la visite, quelques semaines plus tard, des **Chantiers Navals de Bordeaux**

### **Bâtiment**

Une visite a été organisée à **l'AFPA de Caudéran**. Le groupe a ensuite pu rencontrer **l'association AFL**, qui propose des chantiers d'insertion en peinture bâtiment et sol moquette. Nous avons également visité un centre de formation **Aquitaine Formation Peinture** à Cenon, les **Compagnons Bâtisseurs** sur un chantier à Bordeaux (visite du site, échanges avec des stagiaires). Le directeur de la coopérative du bâtiment, **Coop&Bat**, Monsieur Bonnet, est venu présenter sa structure.

## Transport/logistique

Nous avons pu visiter la **Maison Johanès Boubée** à Beychac et Caillau, en charge de la production, du stockage et de l'organisation des commandes pour la filière vin et spiritueux de Carrefour. Nous avons visité l'entreprise **KEOLIS** accompagnées du responsable RH. Une visite a été organisée à **Promotrans** ainsi qu'à l'**Aftral**, 2 centres de formation en transport logistique. Il y a également eu le **témoignage de Britti**, ancienne stagiaire de la formation « Mixité », formée depuis en tant que préparatrice de commandes et en poste dans une grande entreprise.

## Environnement/gestion des déchets

Le **CFA environnement** est venu présenter ses formations. Une visite s'est déroulée à la déchetterie de Floirac gérée par **Véolia Propreté**, ainsi qu'au centre de gestion et valorisation des déchets de Bègles géré par **Astria**.

Une visite a été organisée à Aquitaine Cap Métiers afin d'appréhender ce lieu ressource, les supports proposés (Inforizon, dont elles ont chacune les codes d'accès dont elles se sont servis tout au long de la formation), le site internet.

Chaque structure participant à cette session « découverte » a fait preuve de beaucoup d'écoute et a pris le temps de répondre aux questions des stagiaires.

Afin de compléter et d'affiner les informations recueillies, il a été demandé aux stagiaires de réaliser des enquêtes auprès de professionnels. Nous avons pour cela sollicité l'association ADORA qui a souhaité collaborer de la façon la plus réactive possible. Les stagiaires ont pu, par ailleurs, réaliser leur propre démarchage et obtenir des rendez vous.

Ces démarches « sur le terrain » avec des professionnels ont été perçues très favorablement par les stagiaires. Elles ont pu, grâce aux témoignages des femmes notamment, revoir leurs « à priori » et leurs représentations des métiers. Certaines ont pu se projeter professionnellement.

Les visites organisées à l'extérieur ont aussi été l'occasion de travailler sur la mobilité (préparation des visites : itinéraire...), de vérifier leurs capacités à s'organiser et à se déplacer. Cela a amené une majorité d'entre elles à remettre à jour leur titre de transport et/ou de faire des demandes de cartes de transport. Les stagiaires ont fait preuve de solidarité et de cohésion dans le groupe : le covoiturage a fonctionné dès le départ.

- L'alternance, périodes de stages en entreprise (140h)

L'action comportait 2 périodes de stage en entreprise, de 2 semaines chacune.

Chaque stagiaire se voyait imposer 2 entreprises différentes pour la première période, afin de se placer dans une situation de réelle découverte, puis devait identifier le secteur ou les métiers qu'elle souhaitait découvrir ou approfondir durant la 2<sup>ème</sup> période. (Planning des stages en annexe)

Un travail leur a été proposé pour les aider dans cette recherche de stage, par un questionnement sur l'intérêt d'un stage (pourquoi, quels objectifs), par un travail sur les cibles, par la mise en place d'outils (l'argumentaire), par une préparation orale, avec notamment la collaboration de l'association ACT (Simulation d'entretien individuel et évaluation de chaque outils CV et lettre de motivation)

Par ailleurs, la recherche de lieux de stage a été facilitée par le partenariat mis en place en amont avec des entreprises des différents secteurs, qui les ont accueillies pour leurs premiers stages. Ce partenariat entretenu et développé grâce au Comité Technique est indispensable à la réussite de cette action.

Un temps de compte rendu collectif après chaque stage a permis à chacune de faire cet exercice de retranscription, avec l'aide d'un support « bilan de stage » élaboré par elles en amont. Ce temps de retour permettait également de mutualiser les connaissances et de permettre l'émergence d'envie de métier par les autres stagiaires. Ca a été le cas pour 5 d'entre elles.

9 stagiaires sur les 10 ayant assisté à la formation jusqu'à son terme, ont validé leur projet professionnel suite aux stages et comptes rendu de stages. Pour 3 d'entre elles, les stages ont permis d'invalider un projet qu'elles souhaitaient approfondir.

Un suivi des stagiaires en entreprise a été réalisé, ainsi qu'un bilan écrit et oral avec chaque responsable d'entreprise et/ou tuteur de stage ; ils font tous état de l'engagement des stagiaires.

Pour 6 entreprises, il s'agissait du premier contact avec l'association CIDFF et avec la formation « Mixité ». Leurs représentants nous ont fait part de leur intérêt pour cette démarche, un d'entre eux a souhaité participer au comité technique de la formation.

- **Module Mobilité**

Ce module a permis aux stagiaires d'initier une démarche vers l'autonomie de déplacement et la gestion des risques routiers et l'apprentissage du code de la route en vue de l'obtention de cet examen. Elles ont également pu passer la formation des premiers secours (PSC1)

### **Méthodes pédagogiques et contenus**

Le module d'Alter Ego s'articule autour 8 séquences de formation d'une journée chacune, et de 4 demi-journées associées à une possibilité de travail personnel sur le site de formation.

Les thématiques abordées sont :

- Identifier les risques routiers et leurs conséquences
- Législation, les permis de conduire, les formations professionnelles (CACES...).
- Présentation du prépa-code, la vitesse...
- La signalisation Routière, Les règles de circulation
- Entretien du véhicule, savoir changer une roue par soi-même, maîtriser les commandes, savoir vérifier les niveaux, la petite mécanique

- Savoir s'attacher et maîtriser les systèmes d'attache des enfants
- Arrêt et stationnement et Eco-conduite
- Assurances...
- Responsabiliser les stagiaires sur les conduites à risques
- PSC1 Premiers Secours civique N°1

Le retour des stagiaires est très positif par rapport à la méthode pédagogique adoptée et au contenu des apprentissages.

Sur les 13 stagiaires,

- 4 souhaitaient passer le code : l'une d'elle a arrêté la formation pour raison de santé, les 3 autres ont une date de passage d'examen en Janvier. Alter Ego les accompagne jusqu'à la date de passage de l'examen.

- 2 n'avaient pas la conduite : Elles ont pu revoir le code de la route et reprendre confiance vis-à-vis de leurs connaissances. L'une d'elles a une date de passage de permis début Février.

-8 avaient déjà le code et le permis : Elles ont pu développer des compétences complémentaires en terme de petite mécanique automobile ou encore de l'éco-conduite.

Au-delà de l'intervention d'Alter Ego, la mobilité a été travaillée tout au long de l'action, via l'organisation et la mise en œuvre de nombreuses démarches extérieures et du fait d'une action qui s'articulait sur 3 sites : CIDFF et AFEPT à Bordeaux et Alter Ego à Cenon.

- **Remise à niveau**

Organisé par l'AFEPT, ce module devait permettre aux apprenantes d'entamer une démarche d'insertion en renforçant les savoirs de base et en se préparant aux tests de sélection d'entrée en formation qualifiante (suite de parcours) ou contrat par alternance.

Afin de proposer un module de remise à niveau adapté, chacune des stagiaires a effectué des tests de positionnement qui ont permis aux formatrices d'identifier les lacunes : « proportionnalité et pourcentage », « accords grammaticaux », « rapidité d'exécution à partir d'activités de raisonnement logique », « géométrie », « techniques opératoires » etc.

De nouveau, le retour des stagiaires a été positif quant à l'écoute des formateurs et l'utilité des apprentissages, et elles abordent maintenant les épreuves de tests d'entrée en formation avec davantage de sérénité.

- **Module élaboration de projet**

Ce module a été transversal pendant toute l'action.

Le projet professionnel était travaillé avec les stagiaires pendant les sessions collectives et dans le cadre de rendez vous individuels, notamment fin Octobre et fin Décembre.

Ce module concernait ce qui est de l'ordre du professionnel et ce qui est de l'ordre du personnel.

Sur l'aspect personnel, cela a permis d'aborder des questions concernant la revalorisation de soi, 2 personnes ont enclenché un suivi psychologique avec la professionnelle du CIDFF, une stagiaire a pu travailler la question de son handicap récent, nous avons pu travailler la problématique du logement avec l'une d'entre elles, ainsi que du mode de garde des enfants etc.

Sur l'aspect professionnel, un travail a été réalisé sur le parcours personnel et professionnel, sur les qualités de chacune en lien avec leur projet, sur la prospection entreprise, physique et orale et sur la posture, sur une recherche des formations existantes et les différentes modalités d'accès à la formation (alternance,...), sur la préparation d'un argumentaire (en vue d'une prospection téléphonique par exemple), sur le CV (pourquoi ? pour qui ? ses différentes modalités) et la lettre de motivation, sur les entretiens d'embauche (préparation/simulations), sur la suite de parcours à envisager pour chacune en partenariat avec leurs référents insertion respectifs.

Des informations ont été fournies sur les différents types de contrats de travail (contrat de professionnalisation, CUI ...) et les différents types de recruteurs (entreprises d'insertions, intérim...). Les visites de ces structures leur ont également permis de mieux saisir les différences, notamment sur les démarches de recrutement et d'emploi.

- **Projet collectif**

Ce projet avait pour but de permettre à chacune des stagiaires de développer leurs aptitudes à travailler en groupe, d'encourager les prises d'initiative et l'autonomie en adoptant une pédagogie active, autour d'un projet qui se veut riche d'apprentissages pour leur parcours professionnel. Il est enfin un moyen de prendre du recul sur leur projet individuel.

### **Organisation d'une table ronde – semaine de l'égalité de Blanquefort**

En partenariat avec la mairie de Blanquefort, le groupe « Mixité » avait pour mission d'organiser la table ronde du 15 Octobre sur la thématique de la place des femmes dans les métiers dits masculins. Elles ont identifié des tâches à accomplir et se les sont réparties, établi un rétro planning, fait un bilan de l'action. Elles ont donc identifié des femmes ayant un emploi dit masculin, les ont contactées, ont créé une invitation ainsi qu'un support de communication (voir annexe), elles ont pensé l'organisation de la salle et le matériel nécessaire. Enfin, elles ont souhaité elles-mêmes animer cette table ronde.

Plus de 50 personnes étaient présentes à cette table ronde et 7 femmes sont venues témoigner. Un article est paru dans le journal. (Voir annexe)

Ce projet a permis aux personnes du groupe de constater « qu'elles en étaient capables ». Ça a aussi créé une émulation qui a fortement renforcé la dynamique du groupe ; et cela reste un « moment fort » de l'action.

## **Création d'un outil avec Apprentissa'jeu.**

L'association Apprentissa'jeu, partenaire du CIDFF sur ce projet, a présenté l'objectif général du projet : créer un outil qui permette d'aborder la question de l'égalité femme / homme dans les métiers. Le second objectif était de développer les capacités à travailler en groupe et à s'autogérer. Ce sont donc les stagiaires qui, une fois encore, ont dû réfléchir à cet outil : son objectif, son public, sa forme. Puis, elles ont organisé sa réalisation. **Elles ont donc souhaité créer une boîte à outils pour les femmes désirant aller vers les métiers dits masculins. Cet outil est actuellement en cours de finition et sera présenté début Février.**

Au-delà de l'intérêt de l'outil, ce projet a permis à certaines compétences et aptitudes de se révéler, de se mettre en lumière et de se valoriser.

### **3. UNE COMMISSION D'EVALUATION**

Cette commission a eu lieu le 14 Décembre toute la journée. Elle a pour objectif de clôturer la formation et pour chaque stagiaire de présenter son projet à des professionnel·les extérieurs. C'est une étape importante qui a pour conséquence une structuration, voire une clarification, de leur projet.

Chaque stagiaire devait présenter oralement, devant une commission composée de professionnel·les de l'entreprise, de la formation, et de l'insertion professionnelle, un projet formalisé et argumenté en s'appuyant sur différents documents écrits.

**Un temps important a été consacré à la préparation de cette commission via :**

- La réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation en lien avec le projet de chacune
- La réalisation d'une fiche métier
- Une préparation orale

Concernant cette préparation orale, chaque stagiaire a pu s'exercer et nous avons pu nous appuyer sur la présence de membres de l'association ACT pour organiser des simulations de présentation.

Etaient présents lors de cette commission

Les intervenants de l'association **ACT**, une représentante de l'**APFA**, deux DRH de l'entreprise **KEOLIS**, la directrice du centre de formation **Promotrans**, la responsable accompagnement de la **Caisse Sociale de Développement Locale**, la chargée de mission artisanat de la mairie de Pessac, le délégué de la **Fondation Orange Sud-Ouest**, la déléguée régionale de l'**AFT Transport Logistique**, l'accompagnateur et responsable écoconstruction de **Coop&Bat**

Chaque entretien comprenait un temps de présentation du projet par la stagiaire et un temps d'échange avec les membres du jury, puis un moment de débriefing. Chaque projet faisait l'objet d'une évaluation et faisait état des points positifs et des points à améliorer ainsi que

des conseils des professionnels. Ces évaluations ont été transmises à chaque stagiaire lors d'entretien individuel.

Au-delà de la satisfaction et de la fierté à passer en commission et à présenter leurs projets à des professionnel-les, les stagiaires ont toutes témoigné de l'intérêt pédagogique de l'exercice, que ce soit la phase de préparation ou le passage en lui-même, cela leur a permis de développer des compétences et des savoirs être. Pour l'une d'entre elles, il s'agissait du premier entretien face à des professionnel-les.

#### **4. LE COMITE DE PILOTAGE**

L'objectif du comité de pilotage était de veiller au bon déroulement de l'action et de suivre son évolution.

**Il s'est réuni 3 fois** les 29 septembre et 2 Décembre pendant l'action puis le 16 Février 2016 pour en faire le bilan et soutenir les suites de parcours des stagiaires.

Différents partenaires étaient présents :

> le Conseil Départemental, la Préfecture, la CSDL, le service économique de la Mairie de Pessac, l'AFPA, Hauts de Garonne Développement, ADORA, l'association ACT, l'AFEPT et Alter Ego.

Chaque réunion a permis aux référents de l'action de présenter les étapes, les réalisations et les difficultés rencontrées.

De nombreuses propositions des membres du comité de pilotage ont permis de soutenir l'équipe d'animatrices dans son travail quotidien avec le groupe.

#### **5. LE COMITE TECHNIQUE**

Ce comité a été mis en place afin de permettre un travail avec les professionnels sur les représentations par rapport aux métiers mais aussi par rapport aux rôles des femmes et des hommes. Il devait faciliter l'intégration des femmes dans ces secteurs. Pour composer ce comité, nous avons sollicité des entreprises, des centres de formation et des organismes professionnels pour chacun des quatre secteurs choisis.

**Le comité technique s'est réuni 4 fois : le 23 juin, le 29 septembre, le 3 Novembre et le 2 décembre.** A l'occasion de chaque rencontre les échanges ont facilité les parcours des stagiaires (stages, visites, enquêtes), leur intégration éventuelle dans les entreprises et leur accès à la formation qualifiante.

Ainsi, ont participé activement à ce comité : Véolia propreté, Kéolis Bordeaux, AFT, AFLB (Association Familiale Laïque), HDG Développement, AFPA, le service artisanat de la ville de Pessac, ERDF, l'entreprise Bernat, la chambre syndicale de la carrosserie

D'autres partenaires moins disponibles nous ont soutenues dans l'accueil des stagiaires en enquête ou en stage : la SNCF, Transdev, Electrolyse, Sirech Hostier, Service Propreté de la ville de Bordeaux, Service logistique de la Mairie de Pessac, CNB, la Maison Johanès Boubée, l'association et chantier d'insertion Fil de Faire, Coop&Bat et son réseau de professionnel·les, Astria, Apréva le garage automobile social, l'association d'insertion le Relais, l'entreprise Delidess, l'entreprise d'insertion Amos, l'entreprise d'insertion Les P'tits Cageots, l'entreprise ERT Technologies, L'entreprise Getrag Ford, Super U, Leroy Merlin.

Les comités techniques ont permis également de mieux connaître les entreprises et d'échanger sur leurs pratiques en faveur de la mixité.

## 6. QUELQUES CHIFFRES POUR RESUMER

L'action Mixité, c'est

- 500 heures de formation par stagiaires
- 14 femmes concernées sur les 44 positionnées
- 2 réunions d'informations et 44 entretiens individuels auprès de 4 professionnel·les
- 4 stagiaires résidant en quartier politique de la ville
- 7 personnes bénéficiaires du RSA, 3 personnes sans ressources
- 20 visites d'entreprises et centres de formation
- 13 entretiens conseils auprès de professionnels des 4 secteurs
- 28 entretiens individuels avec les conseillères en insertion
- 22 simulations d'entretiens avec l'association ACT
- 42 structures partenaires mobilisés du monde de l'entreprise, de la formation, du monde associatif et institutionnel
- 7 comités techniques et de pilotage
- 14 parcours de femmes co-construits, 6 entrées en formation effective ou à venir, 2 en emploi, 4 positionnées sur des contrats de professionnalisation.

## 7. BILAN PERSONNEL DES PARTICIPANTES

Sur les 14 femmes inscrites à l'action « Mixité »

- 9 ont validé leur projet professionnel, dont 2 ont programmé des périodes de stage en entreprise en Janvier afin de confirmer le projet professionnel qu'elles ont identifié pendant l'action
- 1 a identifié 2 secteurs et s'oriente vers un accompagnement spécifique adapté à son handicap récent

- 2 ont dû quitter la formation pour raison de santé, dont 1 a pu valider son intérêt pour le métier qu'elle a pu observer en stage, avant de quitter l'action
- 1 a trouvé un emploi dans son domaine antérieur
- 1 est entrée en formation chaudronnerie aéronautique à l'AFPA

## **Julie**

Agée de 31 ans, Julie vit à Bordeaux depuis 1 an. Mère de 2 enfants, dont le dernier est âgé de 19 mois, elle a pu bénéficier de l'action Diapason avant d'être orientée vers l'action « Mixité », ce qui lui a permis d'entamer sa remobilisation vers l'emploi et de bénéficier d'un mode de garde pour la suite de son parcours.

Titulaire du BEPC, elle a travaillé en tant que vendeuse et serveuse dans le cadre de plusieurs contrats courts, elle a également été caissière dans une entreprise où elle a pu évoluer vers un poste à responsabilité jusqu'à ce que cette entreprise ferme ses portes. Passionnée de médecine traditionnelle chinoise, elle a suivi un parcours de formation de 2 ans et a obtenu un certificat lui permettant de pratiquer. Cette étape lui a permis de prendre confiance en elle et se prouver qu'elle était « capable de réussir ». Elle sait néanmoins qu'elle ne saura en vivre pour l'instant et se décide donc à rechercher un métier viable qui lui correspondrait.

A son entrée dans l'action, elle visait particulièrement l'industrie et parlait d'idée de métier tels qu'ajusteuse monteuse, opératrice sur commandes numériques ou encore stratifieuse, métiers qu'elle avait découvert lors de visites dans le cadre de l'action Diapason. Dès les premières visites avec « Mixité », 2 autres secteurs l'attirent : la logistique et le bâtiment. Au fil des visites, elle invalide les métiers visés au départ, n'étant pas « attirée par le matériau », ni par l'environnement de travail. Elle identifie également qu'elle préférerait travailler dans des entreprises de petites tailles. Elle effectue un premier stage en service logistique à la mairie de Pessac qui l'enthousiasme. Mais les rencontres, lors de la visite au centre de formation Aquitaine Formation Peinture et de la table ronde de Blanquefort, avec des peintres, mettent ce métier au premier plan. Pour raison de santé, elle ne peut pas effectuer ses autres périodes de stages, mais grâce à l'action d'Adora, organise un entretien conseil, avec un professionnel du secteur, qui lui permette encore d'effacer ses doutes. Elle a également pu échanger avec le représentant de Coop&Bat auprès de qui elle a pu enrichir ses connaissances et qui lui a également proposé son aide pour ses recherches de stage.

**Julie a validé son intérêt pour ce métier. Elle a prévu 3 périodes de stage d'ici à Septembre 2016 pour lui permettre de valider son projet, avant une entrée en formation à Aquitaine Formation Peinture ou l'AFPA. Son premier stage est déjà planifié avec l'entreprise Balensi Fin Janvier.**

## **Jovana**

Agée de 37 ans, Jovana a 3 enfants dont 2 à sa charge de 10 et 7 ans. Elle vit à Martignas. Elle a exercé 6 ans dans le domaine de la restauration et a eu des expériences également dans le domaine de la vente, après une formation de base de BEP Matériaux souples qu'elle n'a pas obtenue. Suite à un accident grave, elle a été en arrêt maladie pendant 1 an et 6 mois de rééducation. Elle obtient une reconnaissance de travailleur handicapé, la position statique lui est très difficile et elle ne peut pas porter de charges lourdes. Elle décide de ne pas attendre la fin de sa rééducation et se présente aux entretiens de l'action « Mixité » avec une volonté de fer et l'objectif, au-delà de la découverte de secteurs d'activités inconnus pour elle à ce jour, de retrouver une dynamique, rompre l'isolement et d'avancer avec son handicap.

Suite à un 1er stage sur une ligne de production, elle effectue un 2eme stage auprès d'une entreprise du bâtiment, Aircop. Même si le métier de chauffagiste ne l'intéresse pas et ne lui paraît pas non plus compatible avec son handicap, elle apprécie le secteur du bâtiment, et elle décide d'approfondir sa connaissance des métiers. Elle fait un entretien conseil auprès d'une dessinatrice en bâtiment, puis trouve un stage en entreprise pour observer le métier de dessinatrice projeteuse. Malgré l'intérêt du stage, elle n'a pas validé ce projet, souhaitant affiner ses recherches de métiers dans ce secteur (métreuse par exemple). Enfin, intéressée également par le secteur logistique, elle a souhaité faire un 4eme stage en tant que préparatrice de commandes. Elle a pu identifier des aspects positifs, qui lui correspondent, et a imaginé des réponses aux freins éventuels (garde d'enfant dans le cadre d'horaires décalées). Ce stage lui a permis de « tester ses limites et de mieux les définir ». En parallèle, nous avons assuré un suivi avec la psychologue du travail de la MDPH qu'elle a rencontré pendant l'action.

**L'action lui a permis d'identifier 2 secteurs intéressants. Jovana continue de construire son parcours professionnel auprès du Centre de Reconversion Professionnelle de la Tour de Gassies (accompagnement des personnes reconnues travailleurs handicapés) en 2eme partie de semestre. Elle est inscrite pour des Compétences Clés fin Janvier.**

## **Isabelle**

Issue du secteur du bâtiment, Isabelle vient de passer des tests à l'AFPA afin d'intégrer une formation de chaudronnerie aéronautique. En attente de réponses, elle intègre l'action « Mixité » pour découvrir et approfondir ses connaissances des métiers notamment dans le domaine de l'industrie.

Le CIDFF, en partenariat avec l'AFPA, est entrée en contact avec son manager territorial, soutien de l'action, afin de mettre en lumière le parcours et la motivation d'Isabelle.

**Isabelle a commencé sa formation de chaudronnière aéronautique le 18 Septembre à l'Afp de Bègles.**

## Fabienne

Agée de 30 ans, Fabienne vit depuis 5 ans à Bordeaux. Titulaire d'un bac ES et d'une première année BTS assistante de gestion en Martinique, elle se dirige vers l'armée de terre, qu'elle se voit refuser à cause de sa taille, trop petite selon les critères. Arrivée en métropole, elle se dirige vers les métiers de la sûreté et de la sécurité, de la logistique, puis vers les métiers de la conduite en tant que monitrice auto-école. Après plusieurs échecs, elle souhaite s'engager dans l'action « Mixité » pour prendre un temps de réflexion sur ce qui lui correspond vraiment et travailler sur les obstacles qu'elle a déjà rencontrés auparavant. Pour connaître les secteurs traditionnellement masculins, elle est vivement intéressée par le travail autour de la place des femmes dans ces métiers et de la lutte contre les stéréotypes, auxquels elle a aussi été confrontés. Enfin, elle souhaite également « reprendre confiance » en elle.

Au début de la formation, elle a identifié deux secteurs : la logistique et le transport. Un stage chez Keolis lui permet de confirmer son attrait pour le métier de conductrice de bus. Elle cherche ensuite un stage auprès de Transdev qui gère les transport inter-urbain de voyageurs, afin d'affiner encore davantage son projet. Par ailleurs, elle continue ses recherches concernant les autres métiers dans la conduite et la logistique, afin d'étudier toute possibilité. Elle réalise un 2eme stage chez Véolia en tant qu'agente de collecte et un autre stage dans la logistique. Par ailleurs, elle organise la rencontre avec le chef du secteur logistique de Leroy Merlin de Mérignac, grâce à l'aide d'Adora. Au cours de l'action, elle a su développer des compétences d'animation de groupe et de gestion de projet, notamment dans le cadre du projet collectif, ce qui a participé à lui redonner confiance et énergie ; elle a décidé de concrétiser 2 projets qu'elle a en tête depuis longtemps : apprendre à nager et apprendre à faire du vélo.

**Fabienne a validé son projet professionnel de conductrice de transport urbain de voyageurs. Elle a postulé chez Kéolis et a reçu une réponse positive. Elle est en attente pour signer son contrat de professionnalisation préalable au CDI**

## Florence

Agée de 39 ans, Florence a travaillé dans le domaine de l'accueil, de la restauration et de la vente, en station touristique en montagne. Arrivée depuis 1 an à Bordeaux, elle souhaite « trouver sa place professionnellement et s'offrir la possibilité d'aller vers des secteurs vers lesquels elle n'aurait pas osé aller ».

Florence apprend au début de l'action qu'elle est enceinte de jumeaux, et malgré son souhait de continuer, elle choisit d'arrêter l'action le 16 Septembre.

## Alda

Alda rejoint la formation le 23 Septembre. Agée, de 26 ans, elle est orientée vers l'action du CIDFF pour élargir ses idées de métiers. En effet, Alda, arrivée en France en 2009, est issue d'une famille d'électricien. Après une expérience dans ce domaine en France, elle réussit une qualification mais échoue aux tests d'entrée en formation à l'Afpa, enchaîne plusieurs échecs par la suite et intègre l'action Mixité pour étudier d'autres pistes de métiers, notamment ceux qu'elle connaît déjà, à savoir la logistique et l'industrie. Elle essaie de passer son permis depuis 3 ans.

Elle effectue un stage dans le secteur de l'industrie, mais invalide le projet. Son 2eme stage en tant que préparatrice de commandes est concluant et elle souhaite valider son projet en réalisant un autre stage dans ce domaine, dans une entreprise différente. Lors d'un 4eme stage, elle accompagne des chauffagistes climatiseurs sur des chantiers de bâtiment et le retour du tuteur est enthousiaste faisant état d'habiletés. Alda nous fait part de son projet d'électricienne qui lui « tient à cœur » mais qu'elle a préféré mettre de côté car elle ne se sentait pas « capable » d'y accéder. La rencontre avec le représentant de Coop&Bat participe de nouveau à lui redonner confiance.

Alda a validé son plan B en tant que préparatrice de commandes, connaît les lieux et dates de formation adéquates. **Mais elle souhaite revenir vers son projet d'électricienne. Depuis, elle a rencontré la responsable de l'AFPA de Caudéran pour s'inscrire à l'entrée en formation, elle est inscrite à un dispositif de remise à niveau afin de préparer au mieux les tests d'entrée. Elle a une date pour passer le permis de conduire début février.**

## Aicha

Agée de 40 ans et mère de 2 enfants dont le dernier de 20 mois, qu'elle a seule à sa charge, Aicha a exercé 15 ans dans l'association de danse qu'elle gérait avec son mari. Suite à l'arrivée de sa fille, elle s'est rendue compte que ce métier passion ne l'était plus. Elle a donc eu le souhait d'exercer un autre métier, sachant qu'elle avait eu une expérience positive dans le secteur logistique, elle était prête à élargir ses choix professionnels. Malgré sa sensation d'urgence par rapport à sa situation personnelle (séparation, recherche de logement etc.), le temps de réflexion était pour elle primordial pour « construire un projet où [elle] va pouvoir être épanouie et pouvoir évoluer, trouver une stabilité ». L'action « Mixité » correspondait donc à ses attentes.

Elle souhaite donc confirmer pendant l'action les métiers de magasinière préparatrice de commandes. Elle effectue 2 stages en service logistique chez Amos et Super U, contact qu'elle sollicite elle-même. A l'occasion de la table ronde de Blanquefort, elle entend le témoignage de la technicienne réseau et télécommunication d'Orange, qui attire son attention. Puis Marlène, une autre stagiaire, effectue un stage pour découvrir ce métier et son retour conforte son idée.

**Aicha effectue actuellement un stage au sein d'une entreprise de télécommunication, auprès de techniciens. Elle est convoquée en entretien pour prétendre à un contrat de professionnalisation de technicienne de réseau et télécommunication d'entreprise chez Orange. De plus, elle a obtenu son code le 14 Janvier 2016.**

### **Sandrine**

Agée de 37 ans, Sandrine a 10 ans d'expérience en tant qu'aide à domicile et 10 ans en tant qu'agente de service hospitalier. Elle intègre l'action « Mixité » pour « changer de métier, et faire autre chose que ce qu'elle a toujours fait ». Sandrine est bénéficiaire de l'ARE en intégrant la formation et ne peut donc prétendre à l'ASP. Pour autant, le montant de l'ARE ne lui permet pas de se consacrer pleinement à la formation et elle est contrainte de travailler en parallèle. Elle réussit néanmoins à effectuer un stage en tant qu'agente de tri chez Astria, et découvre également le métier d'agente de conditionnement chez Electrolyse, où elle postule. Elle décide d'arrêter la formation le 9 Novembre pour intégrer un dispositif de recherche d'emploi, prescrit pas sa conseillère PLIE sur la demande de Sandrine. Elle est actuellement en emploi en tant qu'agente de services hospitaliers, en CDD de 6 mois.

### **Dominique**

Titulaire du Brevet des collèges, Dominique a travaillé plus de 20 ans en tant que secrétaire administrative, notamment dans le secteur du bâtiment. Arrivée en Gironde en 2012, elle cumule les petits contrats. Lassée par la précarité et les périodes de chômage, elle souhaite étendre son domaine de recherche et exprime la volonté d'acquérir « une technicité et un savoir faire reconnus, dans un domaine professionnel en tension. » Elle a 47 ans.

Tout au long de l'action, Dominique identifie des métiers liés à des tâches manuelles de logistique, de manipulation précise ; Son stage sur des missions d'épargne et d'emballage chez Electrolyse l'intéresse et elle entretient le lien avec l'entreprise actuellement en vue d'une potentielle embauche. Elle souhaite bien sûr valider un projet de préparatrice de commande, magasinière, au cours d'un stage qui se révèle très positif ; elle aura par la suite une proposition de mission d'intérim dans l'entreprise. Elle effectue également un stage au sein du secteur assemblage de l'entreprise Getrag Ford, visitée précédemment, qui répond encore une fois à ce qu'elle recherche. Les stages et le module de remise à niveau lui permettent d'identifier ses capacités manuelles, sur lesquelles elle avait des doutes ; avec cette meilleure connaissance de ses limites, elle valide le métier de préparatrice de commandes et affirme son besoin d'une formation adaptée.

**Elle est positionnée pour intégrer une formation de préparatrice de commandes d'ici le mois d'Avril.**

## **Brigitte**

Brigitte a 37 ans et vit seule avec son enfant de 15 ans. Originaire de la Guadeloupe où elle valide son brevet des collèges, elle y commencera une formation en mécanique automobile qu'elle ne continuera pas à son arrivée en métropole. Elle suit ensuite un parcours d'agente de service hospitalier puis se forme à la sûreté aéroportuaire et à la sécurité, domaine dans lequel elle cumule les petits contrats à temps partiel depuis 3 ans. Elle intègre l'action « Mixité » pour identifier un métier qui lui correspondrait, avec l'idée de se former.

Brigitte souhaite découvrir le domaine de la gestion des déchets, du bâtiment : elle effectue un stage au sein d'Astria en tant qu'agente de tri et au sein d'AFL en tant que peintre et solière moquettiste. Elle invalidera ses deux projets, trouvant les tâches trop répétitives, malgré des retours très positifs des tuteurs dans ces deux domaines, faisant remonter ses habiletés manuelles et sa rapidité de compréhension et d'exécution. Elle exprime l'attrait qu'elle avait pour le secteur automobile et l'idée d'y retourner lui apparaît progressivement ; elle effectue un stage au sein d'un garage automobile sur un poste de mécanicienne et observe également les missions de magasinage, ce qui retiendra toute son attention.

**Elle valide un projet de magasinière en pièces automobiles et est actuellement en stage sur un poste de magasinière au sein d'un garage.**

## **Lilya**

Agée de 35 ans et mère de 3 enfants de moins de 10 ans dont elle assure la charge seule, Lilya intègre l'action avec l'envie de donner un nouvel élan à sa recherche d'emploi. Après 1 an d'expérience en secrétariat et de courtes expériences en restauration et vente, elle s'intéresse au secteur de la logistique.

Elle effectue un premier stage auprès d'une structure d'insertion sur un chantier avec des peintres en bâtiment et solières moquettiste. Lilya découvre un métier qui lui plaît et qui lui permet de mettre en avant ses habiletés. Le retour du tuteur est enthousiaste. Elle fait la visite des centres de formation en logistique et rencontre des professionnel·les du secteur, ce qui l'amène à invalider ce projet, les horaires de travail, très souvent décalées, ne lui paraissent pas être compatibles avec sa vie personnelle. Intéressée par les métiers de la gestion des déchets, elle effectue un stage en tant qu'agente de tri chez Astria, et une visite de 2 déchetterie, et décide de ne pas continuer dans ce domaine.

Suite à son stage chez Astria, Lilya est arrêtée 8 jours par son médecin pour un problème au bras. Elle a besoin de séances de rééducation qui lui prennent du temps. Ne sachant pas la nature et le risque de récurrence de son mal, elle préfère arrêter l'action qu'elle n'arrive plus à suivre assidûment.

Elle valide son intérêt pour le métier de peintre en bâtiment. La structure d'insertion propose de l'intégrer à l'équipe, dès que Lilya le souhaitera, pour tester de nouveau l'exercice du métier et vérifier sa compatibilité avec son problème au bras, et l'embaucher.

## Karine

Agée de 43 ans, Karine vit seule avec ses 2 enfants. Titulaire du brevet des collèges, elle a travaillé dans la publicité et la signalétique pendant 10 ans, notamment dans l'entreprise qu'elle possérait avec son ancien conjoint. Après l'arrivée de son 2eme enfant, elle a pu suivre l'action Diapason, qui lui a permis de se remobiliser. Elle s'est également rendue compte, grâce à des recherches et des rencontres professionnelles, que le métier qu'elle avait exercé jusqu'à peu, avait beaucoup évolué et ne lui plaisait plus, notamment parce qu'il exige moins de manipulation, or elle se dit très bricoleuse et manuelle. Elle intègre donc l'action « Mixité » avec cette volonté de découverte de métiers. Karine a également besoin de passer son code, même si elle est très mobile en vélo.

A son entrée en formation, Karine visait le secteur de la métallerie. Les premières visites d'entreprise puis son premier stage en soudure lui a permis d'invalider son projet. Par contre, son 2eme stage lui a permis de découvrir un matériau qu'elle a aimé travaillé ; le bois. Monsieur Lainé, menuisier qui a accueilli Karine en stage a fait remonter une habileté manuelle particulière, une compétence à développer selon lui. Karine a souhaité continuer son exploration des métiers, à travers un stage en peinture. Elle a pu observer les menuisiers du CNB, lors d'une visite et a su susciter l'intérêt de la responsable des ressources humaines, qui a accepté de la recevoir en stage pendant 3 semaines en Janvier. Elle s'est renseignée auprès des centres de formation.

**Karine a validé son projet de menuiserie. Elle a fini son stage chez CNB fin Janvier.  
Elle passe son code début Février avec Alter Ego.**

## Marlène

A 21 ans, Marlène a un bac S, elle a commencé une première année dans le domaine de l'analyse bio-médicale et s'est rendue compte que la formation ne lui convenait pas. Suivie par la mission locale, elle a fait des démarches pour découvrir des secteurs d'activité (police, pâtisserie etc.), jusqu'à ce qu'elle ait l'opportunité avec le CIDFF de prendre un temps de découverte de domaines qui « lui étaient inconnus ou qu'elle jugeait trop masculins, à tord ».

Marlène s'intéresse au secteur de l'industrie, notamment le métier de câbleuse et monteuse structures aéronefs. Le coup de projecteur d'Aquitaine Cap Métiers lui permet de manipuler des câbles, matériau avec lequel elle se découvre à l'aise, et qui lui offre la satisfaction de pouvoir « faire fonctionner, réparer quelque chose ». La visite de Thalès lui permettra d'observer le métier de câbleuse et de définir davantage ses centres d'intérêts et ses ambitions. Le stage qu'elle effectue au sein d'ERT Technologie lui permet de valider ses choix, puisqu'elle se découvre un bon sens du relationnel avec la clientèle ; elle souhaite travailler auprès du public, des clients et exercer des tâches techniques d'installations, de réparations et de maintenance. Elle valide donc son projet de technicienne réseau et télécommunication.

**Marlène est en cours de recrutement pour signer un contrat de professionnalisation chez Orange en tant que technicienne réseau et télécommunication d'entreprise, en partenariat avec l'AFPA. Elle passe son code début Février.**

### **Lydie**

Agée de 33 ans et mère d'un enfant de 3 ans, Lydie est en France depuis 5 ans. Elle a travaillé en tant qu'agente d'entretien et aide à domicile, où elle a pu cumuler jusqu'à 8 employeurs, représentant malgré tout un nombre trop restreint d'heures de travail et des temps de déplacement très important ; une précarité à laquelle elle souhaite mettre un terme pour intégrer l'action « Mixité ».

Lydie réalise un premier stage en soudure, qui lui permet d'invalider ce métier, malgré un retour très positif du tuteur. Elle réalise ensuite un stage sur un poste d'opératrice sur ligne d'embouteillage, qui va tout de suite l'intéresser. Elle pourra également observer dans le cadre de ce stage, les métiers du secteur logistique, qui l'attirent mais qui lui paraissent plus difficile d'accès de par la question du port de charges ; Lydie souffre du dos depuis ses missions d'aide à domicile. Elle se posera la question du métier de peintre ainsi que du domaine de la gestion des déchets, projets qu'elle invalide également suite aux diverses rencontres et visites. Elle obtient un stage en tant qu'agente d'assemblage au sein de Getrag Ford, et en tant qu'agente de ligne de production chez Delidess qui permettent de valider son attrait pour ce type de tâches.

**Lydie a validé son projet d'agente de lignes de production automatisées et a rencontré le centre de formation IFRIA pour une entrée en formation.**



**Fait à Bordeaux, le :**

**Marie-Françoise RAYBAUD**  
Directrice-Adjointe du CIDFF Gironde,



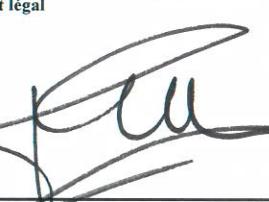
Exercice 2016				Nom de l'organisme : CIDFF Gironde			ANNEXE N°1 _BUDGET		
CHARGES (en euros)				PRODUITS (en euros)					
	Budget 2016	Réalisé 2016	Ecart en valeur		Budget 2016	Réalisé 2016	Ecart en valeur		
60 - Achats	530	0	-530	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	0	0	0		
Achats d'études et de prestations de service			0	Marchandises			0		
Achats non stockés de matières et fournitures			0	Prestations de services			0		
Fournitures non stockables (eau, énergie)			0	Produits des activités annexes			0		
Fournitures d'entretien et de petit équipement			0				0		
Fournitures administratives	530		-530	74 - Subventions d'exploitation	37500	0	-37500		
Autres fournitures			0	État ACSE	6000		-6000		
61 - Services extérieurs	2215	0	-2215	Etat DRDDE	3000		-3000		
Sous traitance générale			0	Région	17000		-17000		
Locations mobilières et immobilières			0	Département part sur subv	5500		-5500		
Entretien et réparation			0	Bordeaux Métropole	3000		-3000		
Assurances			0	Autres EPCI			0		
Documentation			0	Commune(s) cohésion sociale	3000		-3000		
Divers	2215		-2215	Organismes sociaux			0		
62 - Autres services extérieurs	8830	0	-8830	Fonds européens			0		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6000		-6000	Emplois aidés			0		
Publicité, publications			0	Autres (précisez) :			0		
Déplacements, missions et réceptions			0	75 - Autres produits de gestion courante	0	0	0		
Frais postaux et de télécommunication			0	Cotisations			0		
Services bancaires			0	Autres			0		
Divers	2830		-2830				0		
63 - Impôts et taxes	600	0	-600	76 - Produits financiers			0		
Impôts et taxes sur rémunérations	600		-600				0		
Autres impôts et taxes			0	77 - Produits exceptionnels			0		
64 - Charges de personnel	24900	0	-24900	78 - Reprises sur amortissements et provisions			0		
Rémunérations du personnel	18000		-18000				0		
Charges sociales	6900		-6900				0		
Autres charges de personnel			0	79 - Transfert de charges			0		
65 - Autres charges de gestion courante			0				0		
66 - Charges Financières			0				0		
67 - Charge exceptionnelles			0				0		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	425		-425				0		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>37500</b>	<b>0</b>	<b>-37500</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>37500</b>	<b>0</b>	<b>-37500</b>		
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	0	0	0	87 - Contributions volontaires en nature	0	0	0		
- Secours en nature			0	- Bénévolat			0		
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations			0	- Prestations en nature			0		
- Personnel bénévole			0	- Dons en nature			0		

	Budget 2016	Réalisé 2016	Ecart en valeur
<b>Résultat Net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Personnel	2013	2014	2015	Budget 2016	Réalisé 2016
Nombre de salariés en équivalent temps plein	12,03	12,6	14,58	37500	

Signature du Président ou du représentant légal  
Date : 7 mars 2016  
Tampon de l'organisme

**CIDFF Gironde**  
13 rue Thiac  
33000 BORDEAUX  
Tél. 05 56 44 30 30  
Fax 05 56 48 40 60



Secrétariat général  
Direction conseil et organisation

## **CONVENTION**

**Entre le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et Bordeaux Métropole**  
**Action 2016 – Mixité des emplois et insertion professionnelle des femmes**

Entre les soussignés

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, association loi 1901, représentée par sa Présidente, Madame Bernadette Bonnac Hude, ci-après désigné « CIDFF »

ET

Bordeaux Métropole représentée par son Président, Monsieur Alain Juppé, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du Conseil de Bordeaux Métropole n° 2016/..... en date du ....., ci-après désigné « Bordeaux Métropole »

### **PREAMBULE**

Le projet initié et conçu par le CIDFF est conforme à son objet statutaire. Dans le cadre de ses actions en faveur de la promotion de l'égalité femmes/hommes et plus particulièrement par son volet insertion économique des femmes, le CIDFF participe à la politique transversale de la Métropole de développement de l'égalité femmes/hommes sur le territoire. L'association et Bordeaux Métropole sont partenaires sur ce sujet depuis plusieurs années.

### **ARTICLE 1 : OBJET DE LA PRÉSENTE CONVENTION**

La présente convention a pour objet de préciser les obligations de chaque partie signataire et, plus particulièrement, les modalités de participation de Bordeaux Métropole au financement du programme d'action « Insertion professionnelle des femmes et mixité des emplois » du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles en 2016.

Bordeaux Métropole n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

### **ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention a une durée d'1 an à compter de sa date de notification, sans préjudice des conditions de versement du solde définies à l'article 5.

## **ARTICLE 3 : CONDITION DE DETERMINATION DE LA SUBVENTION**

Le budget prévisionnel T.T.C de l'action est estimé à 37 500 € TTC, Bordeaux Métropole a décidé d'attribuer une subvention, d'un montant de 3.000 € TTC, au titre de la participation au financement de l'action « Mixité des emplois et insertion professionnelle des femmes » en 2016.

Cette subvention est non révisable à la hausse.

Dans l'hypothèse où montant définitif de cette opération s'avérait inférieur à l'estimation initiale, la subvention serait réduite au prorata de son coût réel.

Ce calcul sera effectué au regard du compte rendu financier que le CIDFF devra transmettre à Bordeaux Métropole selon les modalités fixées à l'article 5.

## **ARTICLE 4 : CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SUBVENTION**

La subvention accordée devra être utilisée conformément à l'objet défini à l'article 1. Toute contribution inutilisée ou non utilisée conformément à son objet devra être remboursée.

Par ailleurs, selon les dispositions prévues à l'article L.1611-4 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il est interdit à tout groupement ou à toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, œuvres ou entreprises, sauf lorsque cela est expressément prévu dans la convention conclue entre la collectivité territoriale et l'organisme subventionné.

## **ARTICLE 5 : MODALITE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION**

Bordeaux Métropole s'acquittera de sa contribution de la façon suivante :

- un premier acompte de 70 %, soit la somme de 2100 € après la signature de la présente convention,
- le solde (30 %), soit la somme de 900 €, à la réception des documents suivants :

Les versements seront effectués sur le compte du CIDFF.

## **ARTICLE 6 : JUSTIFICATIFS**

Le CIDFF s'engage à fournir, dans les 6 mois suivant la réalisation de l'action et au plus tard au 31 août 2017, le document suivant :

- un compte-rendu financier de l'action, conformément à l'arrêté du Premier Ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relatif aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (voir l'annexe 1 ci-jointe).

Ce document retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention. Il est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du programme d'actions comprenant les éléments mentionnés à l'Annexe 4 et définis d'un commun accord entre les deux parties. Ces documents sont signés par le Président ou toute personne habilitée.

Par ailleurs, l'association s'engage, sans que Bordeaux Métropole ait à en faire la demande expresse, à produire dès qu'ils seront disponibles et au plus tard dans un délai de six mois après la fin de l'exercice :

- Les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L.612-4 du code de commerce.
- Le rapport d'activité.

## **ARTICLE 7 : AUTRES ENGAGEMENTS**

- L'organisme communique sans délai à Bordeaux Métropole la copie des déclarations mentionnées aux articles 3, 6 et 13-1 du décret du 16 août 1901 portant réglementation d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.
- En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par l'organisme, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer Bordeaux Métropole sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Respect des règles de la concurrence : l'organisme pourra être soumis aux directives métropolitaines de coordination des procédures de passation des marchés publics dans la mesure où celle-ci répondrait à la définition de « pouvoir adjudicateur » au sens du droit communautaire (article 3-1 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marché passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics).

## **ARTICLE 8 : CONTROLES EXERCES PAR BORDEAUX METROPOLE**

Le CIDFF s'engage à faciliter le contrôle par Bordeaux Métropole, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, de la réalisation des actions prévues, de l'utilisation de la subvention attribuée et de façon générale de la bonne exécution de la présente convention.

Bordeaux Métropole peut demander le cas échéant, toute explication ou toute pièce complémentaire qu'elle juge utile quant à l'exécution de l'action subventionnée.

Sur simple demande de Bordeaux Métropole, le CIDFF devra lui communiquer tous les documents de nature juridique, fiscale, sociale, comptable et de gestion utiles.

En vertu des dispositions de l'article L.1611-4 du CGCT, Bordeaux Métropole pourra procéder ou faire procéder par des personnes de son choix aux contrôles qu'elle jugeraut utiles pour s'assurer de la bonne utilisation de la subvention et de la bonne exécution de la présente convention.

A cette fin, le bénéficiaire conserve les pièces justificatives de dépenses pendant 10 ans pour tout contrôle effectué a posteriori.

## **ARTICLE 9 : ASSURANCES ET RESPONSABILITES**

Le CIDFF exerce les activités rattachées à la présente convention sous sa responsabilité exclusive.

Il s'engage à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité de Bordeaux Métropole ne puisse être recherchée.

Il devra être en capacité de justifier à tout moment à Bordeaux Métropole les attestations d'assurances correspondantes.

## **ARTICLE 10 : COMMUNICATION**

Le CIDFF s'engage à mentionner le soutien apporté par Bordeaux Métropole (notamment en apposant le logo de Bordeaux Métropole) sur les documents destinés au public ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique ou opération médiatique qui pourrait être organisée par ses soins.

Il s'engage par ailleurs, à ce que les relations qu'elle pourra développer en direction des partenaires privés ou publics, dans le cadre d'opérations de mécénat ou de parrainage, ne puisse en aucune manière porter atteinte à l'image de Bordeaux Métropole ou laisser entendre, sauf autorisation expresse de sa part, que Bordeaux Métropole apporte sa caution ou son soutien à ce partenaire.

## **ARTICLE 11 : SANCTIONS**

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard [significatif] des conditions d'exécution de la convention par le CIDFF sans l'accord écrit de Bordeaux Métropole, celui-ci peut respectivement exiger le versement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention, après examen des justificatifs présentés par l'organisme et avoir préalablement entendu ses représentants. Bordeaux Métropole en informe l'association ou l'organisme [au choix] par lettre recommandée avec accusé de réception.

## **ARTICLE 12 : AVENANT**

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les deux parties. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte.

## **ARTICLE 13 : RESILIATION DE LA CONVENTION**

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse .

## **ARTICLE 14 : CONTENTIEUX**

Les difficultés qui pourraient résulter de l'application de la présente convention feront l'objet, préalablement à toute procédure, d'une conciliation à l'amiable.

En dernier ressort, les litiges qui pourraient s'élever entre les parties au sujet de l'exécution de la présente convention seront soumis au tribunal compétent.

## **ARTICLE 15 : ELECTION DE DOMICILE**

Les notifications ou mises en demeure faites entre les parties au titre des dispositions de la présente convention sont valablement effectuées par lettre recommandée avec avis de réception, adressée à leur domicile respectif dans le ressort de l'exploitation.

Pour l'exécution de la présente convention et de ses suites, les parties font élection de domicile :

**Pour Bordeaux Métropole :**

Monsieur le Président de Bordeaux Métropole  
Esplanade Charles de Gaulle  
33076 BORDEAUX CEDEX

**Pour l'organisme :**

Madame la Présidente du CIDFF Gironde  
13, rue Thiac  
33000 Bordeaux

## **ARTICLE 16 : PIECES ANNEXES**

Fait à Bordeaux, en 4 exemplaires, le .....

La Présidente du CIDFF,

**Bernadette Bonnac Hude**

Pour le Président  
de Bordeaux Métropole  
et par délégation  
le Vice-président,

**Alain David**